



Centre de ressources midi-pyrénéen pour la politique de la Ville Ressources et territoires (R&T)

L'histoire

Antérieurement à la création du centre régional de ressources, une pratique de la coopération avait été amorcée entre quelques acteurs. Des personnes devant souvent l'implication de leur propre institution – Université, CNFPT, Etat, ... – lancent dès 1996 un cycle de journées-conférences, intitulé « Urbanités », qui rencontre un vif intérêt auprès de publics professionnels et étudiants.

En décembre 2000, la convention constitutive du GIP est adoptée. Un directeur est embauché en mai 2001 puis le reste de l'équipe, progressivement, à la fin de cette même année.

On peut donc considérer 2002 comme la première année de production.

Le statut

Ressources et Territoires est le premier centre à avoir été créé sous la forme juridique d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP).

Quatre institutions composent le CA : l'Etat (représenté par le SGAR adjoint et la correspondante régionale DIV), le Conseil Régional (représenté aujourd'hui par la première Vice-présidente et la présidente de la commission politique de la Ville), le CNFPT (représenté par le directeur régional) et l'Université Toulouse-le-Mirail (siège actuellement vacant).

Un règlement intérieur administratif et financier est venu préciser les règles de fonctionnement.

Un Conseil technique regroupe, une fois l'an, chefs de projets et responsable DSU, chercheurs, responsables associatifs et directeurs de Centres de formation.

Un partenariat avec le centre Pays et Quartiers d'Aquitaine est inscrit dans les statuts et commence à se concrétiser dans les faits (tenue d'une conférence d'information sur la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, édition et diffusion d'un document grand public).

Le territoire

La Région Midi-Pyrénées est, de par son étendue, la première région de France. Son territoire – plus vaste que la Belgique – s'étend sur 8 départements. Il est caractérisé par un espace rural dominant et un maillage de petites et moyennes villes. Toulouse polarise dynamisme économique et populations fragilisées. On comprendra l'enjeu que représentent les transports intra-régionaux, et de manière plus globale la politique de cohésion sociale et territoriale.

En milieu urbain, celle-ci se traduit par la mise en œuvre de divers dispositifs d'intervention.

- 14 ZUS de la région sont réparties sur 7 unités urbaines. Les ZUS de Toulouse concentrent 70 % des populations vivant en ZUS dans la région (soit 66 600 habitants INSEE – 1999).
- 1 ZFU
- 1 GPV, 1 ORU, 1 PRU
- 7 contrats de ville, dont 2 mono communaux.

Notons que ces contrats de ville se situent dans quatre départements seulement.

Les objectifs

Contribuer à la qualification des acteurs de la politique de la Ville et à l'émergence d'une culture commune.

Les publics

Elus territoriaux en charge de cette politique, chefs de projets et professionnels du DSU, responsables associatifs (bénévoles et salariés), travailleurs sociaux, agents de l'Etat et des collectivités territoriales ...

Les actions et productions

- Produits d'information et de capitalisation : la Lettre, le Flash-Info, les Fichexpériences, les Dossiers-Ressources, le site Internet... l'accueil au pôle documentaire.
- Journées-conférences régionales, séminaires, groupes de travail, appui sur sites ...
- Les cycles régionaux de qualification :
 - 2002/2003 : « l'Évaluation des CDV »
 - 2004/2005 : « Et les Habitants ?! »
 - 2005/2006 : « Cohésion sociale et territoires ».
- R&T assure le secrétariat de la plate-forme régionale de formation - déclinaison de la convention nationale DIV/CNFPT - et s'implique dans les questions de formation des acteurs : étude de besoins, information sur les offres, ingénierie, interventions.
- Une coopération avec le FASILD est engagée dans le cadre d'un programme de lutte contre les discriminations.
- Des Rencontres chercheurs/praticiens vont voir le jour.

Les moyens humains

L'équipe est composée d'un directeur, d'une assistante de direction, d'un chargé de mission, d'une chargée de la documentation (déc. 04) et d'un agent d'accueil et de secrétariat (fév. 05) soit 4,30 équivalents temps plein.

Un ou deux stagiaires de bon niveau sont accueillis et accompagnés, en permanence, sur des dossiers précis.

Le budget

La création et le financement du centre sont inscrits au contrat de plan État-Région 2000/2006. Pour 2005, le budget du GIP est d'environ 210 000 euros, financé à 41 % par l'État, 41 % par la Région, 8 % par le CNASEA et 5 % par diverses contributions. La participation du CNFPT est contractualisée par la mise à disposition de locaux et, en contrepartie, l'exécution de différentes prestations de formation par R&T.

Les perspectives

Le conseil d'administration souhaite que l'année 2005 permette une réflexion qui débouche sur d'éventuelles réorientations. Un bilan produit en interne est en cours. Une évaluation conduite par un cabinet extérieur, dégagera un questionnement.

L'extension, éventuelle, des missions et compétences de R&T au développement territorial (contrats de Pays, Leader+, ...) est donc à l'étude.

Contact

Ressources & Territoires, Centre de ressources Midi-Pyrénéen pour la politique de la Ville
CNFPT - 9 rue Alex Coutet BP 1012 - 31023 Toulouse Cedex
Tél. : 05 62 11 38 34
Fax : 05 62 11 38 54
mél : gip-rt@wanadoo.fr
site : www.ressources-territoires.com